



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024.16

DESIGNATION DE MONSIEUR SOUDRY, 2^{ème} MAIRE-ADJOINT, POUR PRESIDER LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D.) EN CAS D'ABSENCE DU MAIRE

Je soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud et Vice-Président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20, prévoyant que le Maire peut sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu l'article 1650 du Code général des impôts,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 mai 2020 relative à l'élection et l'installation de Monsieur Pierre SOUDRY en tant que 2^{ème} Adjoint au Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 juin 2020 portant désignation des représentants de la Ville à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.),

Vu l'arrêté n°2020.32 du 26 mai 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Pierre SOUDRY,

Considérant que pour assurer la bonne marche de l'administration communale, il est nécessaire de désigner un représentant pour présider la Commission Communale des Impôts Directs en mon absence,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Pierre SOUDRY, 2^{ème} Maire-adjoint, est appelé à me suppléer, en cas d'absence ou d'empêchement, pour exercer, en mes lieu et place, la fonction de Président de la Commission Communale des Impôts Directs.

Article 2 : La présente délégation subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée par mes soins.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Notification en sera faite à Monsieur Pierre SOUDRY.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 11 mars 2024.

Le Maire



Olivier DELAPORTE
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20240311-ARRETE2024-16-AI
Date de réception préfecture : 11/03/2024